



Circonscription de Maromme

Localité : Le Houlme

Nom de l'école : École Aragon-Prévert

Date de la réunion : 22 juin 2010

Séance ouverte à 18h05; levée à 20h05.

Présents :

- **Membres du Conseil des Maîtres :** Mme Catherine Bellot, Mme Julie Brasseur, Mme Sonia Cousarier, Mme Géraldine Deniaud, M. Germain do Marcolino, M. Alain Duboc, Mme Odile Dumaine-Godart, Mme Elodie Gelak, M. Marc Helloin, M. Jérôme Michel, Mme Laurence Monniaux, Mme Stéphanie Quesnel

- **Membres du Comité de Parents :** Mme Karine de Chivré, M. Benoît Bombard, Mme Brigitte Drieu, M. Sébastien Gallot, M. Christelle Gambier, Mme Virginie Colette, Mme Karine Pimont.

- **Représentant la municipalité du Houlme :** Mme Florence Cornu, Adjointe au Maire

- **Excusés :**
 - M. Smadja, Inspecteur de l'Education Nationale.
 - M. Alain Alexandre, DDEN école Aragon-Prévert
 - Mme Hémonic, Mme Auvray parents d'élèves

- **Compte-rendu établi par :** M. Germain do Marcolino

- **Secrétaire de séance :** Mme Delphine Rogue



Présentation de la nouvelle école

La nouvelle école sera construite pour la rentrée 2012, sur l'espace Gilbert Grenier, derrière le bâtiment des diesels. Les architectes lauréats viennent d'être désignés par le Conseil Municipal. Il s'agit de M. Pascal Desplanques et de Mme Anne Bettinger, dont le cabinet d'architecture se situe au Havre.

Cette école est résolument moderne. Elle comprendra deux niveaux reliés par un escalier et un ascenseur. Sa structure sera en bois.

Au rez-de-chaussée, on trouvera les classes de cycle 2 (CP, CE1), la CLIS, la bibliothèque, le bureau de direction, une grande salle d'activité et la salle informatique. Les enseignants demandent instamment que la salle informatique et la salle d'activité puissent être interverties par rapport au plan initial, afin de pouvoir continuer à travailler en groupe dans ces deux salles.

Au premier étage, on trouvera six classes et l'étage de la bibliothèque – on l'aura compris – qui se situera sur deux niveaux. Grande, claire et pratique, elle devrait être un véritable écrin pour toutes les pratiques autour de la lecture, qui forment le socle du projet pédagogique de l'école.

A cet étage, un espace est prévu pour une extension éventuelle de deux classes. Le toit de la structure sera partagé entre terrasse végétalisée, puits de lumière et terrasse bois. Des panneaux solaires fourniront l'eau chaude sanitaire.

L'entrée de l'école sera au nord. Directement dans le couloir central, près du bureau du directeur pour les entrées individuelles, qui pourront ainsi être contrôlées ; par un portail vers le préau et la cour de récréation pour les entrées collectives.

Un jardin pédagogique est prévu – avec mêmes des ruches ; il faudra trouver un apiculteur ! - qui pourra être arrosé grâce à de l'eau recueillie et conservée dans une cuve de récupération des eaux pluviales.

L'école sera exposée la plupart du temps au soleil. Elle fera face au Cailly et sera entourée, à l'est, d'un ensemble de 51 logements qui vont prochainement être construits, ainsi, au nord, qu'un parvis d'activité.

Ce qui frappe, lorsque l'on regard les plans esquisses, c'est que les architectes ont pensé à la fonctionnalité du nouveau bâtiment :

- il est prévu un éclairage naturel zénithal pour les classes du premier étage ;
- il est prévu des rangements derrière les tableaux pour chaque classe ;
- il est prévu des points d'eau pour chaque classe.



En réponse aux questions des parents, M. do Marcolino précise :

- que chaque classe fera 59 m² ; c'est une taille intéressante, supérieure à ce qui était demandé dans le cahier des charges ;
- qu'il n'y a pas d'autre accès prévu pour aller à la maternelle Picart-Ledoux en dehors de la passerelle déjà existante ;
- que les travaux – en espérant suivent que le planning soit tenu – devraient commencer en février 2011 ;
- que lui-même et M. Helloin ont participé à la commission technique, ainsi que M. Smadja, Inspecteur de la circonscription de l'Éducation Nationale. La commission s'est réunie à trois reprises ;
- que le CMPP va déménager dans les nouveaux logements construits et se trouvera donc à proximité immédiate de l'école ;
- que le chauffage devrait être assuré par une pompe à chaleur eau/eau, si la nappe phréatique est accessible ;
- qu'il n'y a pas encore de décision prise quant au futur nom de l'école.

Le Conseil d'École souhaite qu'une réflexion soit engagée pour protéger le passage des enfants rue Quilleboeur lorsqu'ils se rendront à la cantine.

En résumé, le projet de la nouvelle école est audacieux, ambitieux, d'une haute qualité environnementale. Élèves et enseignants devraient s'y sentir bien, et souhaitent être associés aux stades ultimes de définition du projet.

Garderie péri-scolaire

Il y a beaucoup de progrès dans les activités proposées. La nouvelle équipe est fort compétente et propose aux enfants des activités qui les intéressent.

Un bémol toutefois : il y a un grand problème en BCD, sur le temps d'interclasse, concernant le rangement et le respect des livres. Sans doute est-ce dû à un nombre trop important d'enfants à ce moment.

En prévision de la nouvelle école, le Conseil d'École souhaite que la garderie péri-scolaire et un certain nombre d'activités de l'interclasse de cantine restent dans les locaux actuels. En effet, ces activités réclament de plus en plus des locaux spécifiques, incompatibles avec les activités scolaires. Mme Cornu, adjoint au Maire, répond qu'à ce sujet, aucune décision n'a encore été prise, qu'il resterait aussi à régler le souci des toilettes.

Répartition des classes

L'école va perdre quelques élèves à la rentrée 2010. Heureusement, il devrait y avoir de nombreux arrivés de CP en 2011.

L'an prochain, les 11 classes se déclineront ainsi :

2 CP, 2 CE1, 1CE2, 1 CE2/CM1, 2 CM1, 2 CM2 et une CLIS. Les listes d'élèves par classe pour la rentrée sont en cours de publication.



Bilan des classes transplantées

Les CM2 sont partis à Jumièges du 17 au 21 mai dernier. Ils y ont pratiqué des activités diverses : tir à l'arc, voile, golf, ludokiosque, ainsi que la visite d'un site archéologique.

Le temps fut beau.

C'est la première année où quatre élèves ne sont pas venus en classe transplantées. Ils ont été accueillis en CM1 – mais cet élément interroge sur la motivation des élèves et des familles, surtout en regard de l'investissement des deux enseignants et de la municipalité. Il faut d'autant plus remercier les parents accompagnateurs pour les trajets en vélo. Une séance de présentation aux familles des photos prises durant le séjour est programmée lundi soir, à la salle culturelle des diésels.

L'an prochain, M. Helloin et M. Michel prévoient de partir à Asnelles, en car cette fois-ci ; mais l'activité vélo ne sera pas abandonnée pour autant.

Classes eau

D'autres activités ont été proposées aux élèves cette année, en raison du double niveau CE2/CM1. Les activités se sont déroulées sur 6 jours au lieu de 4. Les élèves ont visités les fontaines de Rouen, le musée Maritime, la corderie Vallois, et ont participé à une animation sur le cycle de l'eau domestique. Ils ont assisté à deux spectacles sur le thème au théâtre de l'Echarde.

Projet d'école

Le projet d'école 2008-2011 suit son cours. Les enseignants n'ont pas souhaité y apporter de modification significative. L'avenant 2010/2011 est approuvé par le Conseil d'École.

Situation de deux enfants menacés d'expulsion

Le Conseil d'École s'inquiète de la situation de deux enfants, M. et M.K., d'origine tchéchène. Leur famille a reçu une obligation de quitter le territoire.

Ces deux enfants sont à l'école depuis 3 ans, et se sont bien intégrés. Le Conseil d'École estime qu'ils doivent rester en France et leur famille aussi. Celle-ci est soutenue par un comité de soutien qui organise diverses actions. Un parrainage républicain aura lieu en mairie le mardi 29 juin.